

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 14 décembre 1915, p.m.

Sont présents: Son Honneur le Maire, Président; MM.
les Commissaires Ainey, McDonald et Giroux.

1.—Le Bureau procède à la continuation de l'enquête
concernant la livraison de la pierre dans le quartier Mer-
cier.

M. Pierre Tétreault produit une liasse de documents
qu'il s'était engagé à produire à la dernière séance.

Le Secrétaire procède à l'appel des témoins.

M. Dickson continue son témoignage.

L'enquête est suspendue pour permettre la présentation
d'un mandat, au montant de \$25,000, au nom de M. J. D.
Courville, et

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyée
par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit mandat.

(M. le Commissaire McDonald dissident.)

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée
par M. le Commissaire McDonald, il est

Enjoint à M. P. Lefebvre, 13 rue Messe, Montréal, de
comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité
de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal
jeudi, le 16 courant, à 3 heures p.m., dans la salle de délib-
érations dudit Bureau, pour rendre témoignage dans
l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quar-
tier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter
avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir
en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre
dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines
que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispo-
sitions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Mont-
réal.

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 14th December 1915, p.m.

Present: His Worship the Mayor, in the Chair, and
Commissioners Ainey, McDonald and Giroux.

I.—The Board proceeded with the investigation re de-
livery of stone in Mercier Ward.

Mr. Pierre Tétreault filed documents which he had
promised to file at the last meeting.

The Secretary proceeded to call the witnesses.

Mr. Dickson continued to give evidence.

The investigation was suspended in order to allow the
presentation of a warrant, amounting to \$25,000, in favor
of Mr. J. D. Courville, and

On motion of Commissioner Giroux, seconded by Com-
missioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

(Commissioner McDonald dissenting.)

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Com-
missioner McDonald,

Mr. P. Lefebvre, 13 Messe street, Montréal, was ordered
to appear before the Board of Commissioners of the
City of Montréal, at the City Hall of Montréal, on the
16th instant, at 3 o'clock p.m., in the Board Room, to give
evidence concerning the delivery of stone in Longue-
Pointe Ward.

The above mentioned person was ordered to bring with
him the notes and other documents he may have in his
possession, in connection with the delivery of stone in
Longue-Pointe Ward, the whole under the penalty pro-
vided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of
article 21R of the Charter of the City of Montréal.